

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20150219-2015\_B103-DE  
Date de télétransmission : 23/02/2015  
Date de réception préfecture : 23/02/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 19 FEVRIER 2015  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2015\_B103**

**OBJET : Développement économique et emploi - Agriculture - Attribution de subventions aux associations à caractère agricole**

Le 19 février 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase Font d'Aurumy à Fuveau, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 février 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

**Excusé(s) avec pouvoir :**

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – CHARDON Robert, vice-président, Venelles, donne pouvoir à DAGORNE Robert – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à ALBERT Guy – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à ARDHUIN Philippe – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à FREGEAC Olivier

**Excusé(s) :**

BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge

**Monsieur Christian BURLE** donne lecture du rapport ci-joint.

**BUREAU DU 19 FEVRIER 2015**

Rapporteur : Christian BURLE

**Politique publique : Développement économique et emploi**

**Thématique : Agriculture**

**Objet : Attribution de subventions aux associations à caractère agricole  
Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet l'attribution de subventions aux associations à caractère agricole pour l'année 2015.  
Dans ce dossier sont présentées 9 demandes de subvention pour un montant total de 17.900 €uros.

**Exposé des motifs :**

La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix a mis en place une politique d'aide aux associations à caractère agricole dans le but de participer au développement de l'agriculture sur le territoire communautaire et de promouvoir les produits du terroir.

Les associations qui sollicitent le soutien financier de la CPA doivent répondre aux critères définis par délibération n° 2012\_A131 du 12 juillet 2012 (voir annexe 1)

Les fiches de synthèse des associations sont jointes en annexe, ainsi que les budgets prévisionnels 2015 des actions subventionnées.

N° GU	Association	Manifestation et date	Subvention N-1 en €	Budget global de l'action en €	Subvention sollicitée en €	Subvention proposée par la commission thématique en €	Taux de couverture de la subvention
316	COMITE DEPARTEMENTAL D'ORGANISATION DE LA FETE DE LA VIGNE ET DU VIN	21ème « Fête de la vigne et du vin » le 16 mai 2015 dans les BdR	2 200	24 000	2 500	<b>2 500</b>	10,42 %
313	ENERGIE RENOUVELABLE PAR LA TRACTION ANIMALE	3ème édition des « Traits de l'espoir » le 12 avril 2015 à Trets	1 000	9 800	<b>2 500</b>	<b>500</b>	5,10 %
315	FEDERATION DE PROVENCE DU CHEVAL DE TRAIT	National 2015 – Concours complet du cheval de trait les 11 et 12 avril 2015 à Trets	6 000	21 500	<b>6 000</b>	<b>3 000</b>	13,95 %
331	MIMET EN FETE	25ème « Foire aux miels » le 18 octobre 2015 à Mimet	1 000	3 650	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	27,40 %
416	LES CABRETTES	19ème « Fête de la Chèvre » le 12 avril 2015 à Rognes	1 200	6 500	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>	18,46 %
410	COMITE DE LA FETE DES VINS DES COTEAUX D'AIX	31ème « Fête des vins des Côteaux d'Aix » le 7 juin 2015 à Rognes	2 500	20 400	<b>4 000</b>	<b>2 700</b>	13,24 %
381	LES MILLES ANIMATIONS	Transhumance provençale le 17 mai 2015 aux Milles	0	8 000	<b>3 000</b>	<b>1 000</b>	12,50 %
437	COMITE DES FETES DE ROGNES	14ème « Fête de la Courge » le 1 <sup>er</sup> novembre 2015 à Rognes	0	5 800	<b>2 000</b>	<b>1 000</b>	17,24 %
438	COMITE DES FETES DE ROGNES	27ème « Grand marché Truffes et Gastronomie » le 20 décembre 2015 à Rognes	5 000	19 000	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	26,32 %
					<b>TOTAL</b>	<b>17.900</b>	

### **Visas :**

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2012\_A131 du Conseil communautaire du 12 juillet 2012 modifiant les critères d'attribution de subventions aux associations oeuvrant dans le domaine agricole ;

VU la délibération n°2014\_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 , modifiée, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150.000 € ;

VU l'avis de la Commission Développement économique et emploi du 4 février 2015 ;

### **Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement des subventions détaillées ci-dessus pour un montant global de 17.900 €uros ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération ;
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée sur la ligne 3D-92-6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

# ➤ ANNEXE 1

Critères votés lors du conseil communautaire du 24 juin 2010 Délibération 2010-A099	Critères complétés lors du conseil communautaire du 12 juillet 2012 Délibération 2012-A131 ➤
<b>1. Caractère agricole</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- « les associations doivent avoir un caractère agricole »</li> <li>- « les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'action doit relever de champs d'intervention généraux de l'agriculture du Pays d'Aix (en référence aux principes édictés dans la « <b>Charte agricole du Pays d'Aix</b> ») et permettre la mise en avant d'au moins un des objectifs suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <b>Renforcement de la performance économique des exploitations agricoles du Pays d'Aix :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître et reconnaître l'agriculture du Pays d'Aix</li> <li>- Promouvoir l'agriculture du Pays d'Aix</li> <li>- Améliorer la valorisation et la commercialisation des productions agricoles du Pays d'Aix.</li> </ul> </li> <li>&gt; <b>Respect des équilibres territoriaux et environnementaux par le maintien dynamique des espaces agricoles :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'accès au foncier pour les agriculteurs</li> <li>- Maintenir de manière dynamique les surfaces agricoles à leur niveau actuel</li> <li>- Développer le rôle de l'agriculture en faveur de l'environnement.</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
<b>2. « Statut » de l'association</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- « le siège social de l'association doit se trouver sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix et/ou l'opération qui fait l'objet de la demande de subvention doit se dérouler sur le territoire de la Communauté ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>L'opération qui fait l'objet de la demande de subvention doit se dérouler sur le territoire de la Communauté ou faire la promotion du territoire du Pays d'Aix.</i></li> <li>- Si l'événement se déroule sur plusieurs communes, un minimum des 2/3 des communes concernées doivent se situer sur le territoire du Pays d'Aix.</li> <li>- L'association devra justifier au minimum du soutien d'une commune du Pays d'Aix.</li> <li>- L'association doit justifier d'au moins un an d'existence légale.</li> </ul>
<b>3. Intérêt communautaire (pour les subventions de fonctionnement)</b>	
/	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'événement proposé doit drainer une activité et des retombées économiques et médiatiques pour le Pays d'Aix. Il doit être vecteur de promotion du territoire.</li> <li><b>Exemple de critères mesurables favorisant cette promotion (l'association doit répondre à au moins 2 de ces critères):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; nuitées hôtelières engendrées</li> <li>&gt; consommation dans les commerces et/ou restaurants</li> <li>&gt; consommation de produits locaux</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; campagne de communication (avec présence du logo de la CPA sur les supports)</li> <li>&gt; manifestations avec présence et/ou participation du public requise.</li> </ul>
<b>&gt; 4. Financement</b>	
- « la subvention de la CPA sera plafonnée à hauteur de 40% du budget prévisionnel, sauf dérogations exceptionnelles ».	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le montant de la subvention demandé doit être en cohérence avec le budget global de l'association.</li> <li>- Toute association qui fait une demande de subvention à la CPA doit solliciter le financement d'un ou plusieurs autres partenaires publics ou privés.</li> </ul>
<b>&gt; 5. Reconstitution de la subvention</b>	
- « l'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année sur l'autre ».	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si l'association sollicite plusieurs années de suite la CPA, le montant de la subvention de l'année n+1 ne pourra être supérieur à 15% du montant de l'année n.</li> <li>- Si l'événement a déjà été subventionné les années précédentes par d'autres Directions de la CPA, il ne pourra être accordé aucune aide à l'association.</li> </ul> <p><b><i>*Rappel : aucune demande ne pourra être examinée en l'absence des rapports d'activités et bilans financiers de l'action de l'année n-1.</i></b></p>
<b>&gt; 6. Communication</b>	
/	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'association s'engage à apposer systématiquement le logo de la CPA sur l'ensemble des productions et supports de communication liés à la réalisation de son opération. Le logo de la CPA est téléchargeable sur le site de la Communauté du Pays d'Aix <a href="http://www.agglo-paysdaix.fr">www.agglo-paysdaix.fr</a></li> <li>- Une validation de principe (vérification du respect de la Charte graphique) sera effectuée par le Service agriculture. Les maquettes devront donc être transmises au Service avant impression des supports pour bon à tirer.</li> </ul>
<b>7. Dérogations, exceptions</b>	
/	Le Président de la Communauté du Pays d'Aix se réserve la possibilité de soumettre à l'examen de la Commission « interventions économiques » toute demande de subvention, que l'intérêt du territoire semblera justifier.

---

# **Fiches associations et budgets prévisionnels**

DOSSIER N°	2015-316	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	4062	<b>04 février 2015</b>	<b>19 février 2015</b>	

<b>COMITE DEPARTEMENTAL D'ORGANISATION DE LA FETE VIGNE ET VIN</b>	
PRÉSIDENT	Monsieur Jérôme LEYRIS
SIÈGE	AIX-EN-PROVENCE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Créée en 1996, l'association a pour but l'organisation et la coordination de la Fête de la Vigne et du Vin auprès de la filière viticole 13, des caves coopératives et des caves particulières.
OBJET DE LA DEMANDE	<p>L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de la 21<sup>ème</sup> édition de la « Fête de la Vigne et du Vin », qui se tiendra le 16 mai 2015 dans les 35 caves coopératives et indépendantes des Bouches-du-Rhône.</p> <p>De nombreuses actions de communication seront mises en place pour soutenir les initiatives des vigneronniers qui s'impliquent dans cette opération à travers les animations variées qu'ils proposeront pour tout public : dégustation de vins, de produits régionaux, balades guidées dans les vignobles, expositions, rallyes, marchés provençaux, jeux pour les enfants, promenades en VTT, concours de pétanques, mini concerts, repas...</p> <p>Ce faisant, l'objectif de l'association est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ sensibiliser les consommateurs, avertis ou néophytes, au travail qui gravite autour de la vigne et du vin, et cela dans le cadre d'une journée empreinte de convivialité au cours de laquelle ils pourront rencontrer les professionnels qui oeuvrent toute l'année pour fournir un produit de qualité</li> <li>▪ développer la notoriété des vins du département et faire découvrir au grand public la filière viticole</li> <li>▪ Accroître la fréquentation des visiteurs dans les caves coopératives et les domaines</li> <li>▪ Apporter un soutien promotionnel aux caves coopératives et aux domaines</li> </ul> <p>L'année dernière, ce sont 10 caves coopératives et 15 caves particulières qui ont participé à la 20<sup>ème</sup> édition et 23 communes qui ont accueilli les 3.200 participants à la Fête 2014.            Cette année, l'objectif est de mobiliser 30 communes et d'accueillir 3.500 visiteurs.</p>
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 4.000 € CG13 = 4.000 € PARTENAIRES PRIVÉS = 12.900 €

<b>DONNEES FINANCIERES</b>			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	<b>24.000 €</b>	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	<b>21.600 €</b>
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	<b>2.500 €</b>	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	<b>3.500 €</b>
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	<b>2.500 €</b>	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	<b>2.200 €</b>
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	<b>10,42 %</b>	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	<b>10,19 %</b>
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	Non communiqué		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	19.060 € (arrêté au 30/09/2014)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			<b>OUI</b>
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			<b>NON</b>

**DESRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	
Lieu(x) de réalisation	Dans les 40 caves (caves coop. et caves particulières)
Contenus et objectifs de l'action	Réalisation de la 21 <sup>e</sup> fête de la Vigne et du Vin
Public(s) ciblé(s)	Habitants du département et touristes
Nombre de participants / exposants	40 caves (environ 85 bénévoles)
Nombre de spectateurs / visiteurs	3000 visiteurs
Durée de l'action	1 jour
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**  
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année  
DEPENSES - RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	400	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures <i>Impression</i>	2500	Cotisations	600
Services extérieurs		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	4000
Assurances		Département (s)	4000
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires	7100	Communauté du Pays d'Aix	2500
Publicité	12800	Organismes sociaux (à détailler) <i>CAP, CAP, CIVP, Chm Agri, Azur Dist., D mag, IGAP Médit, Interwin, SE</i>	12900
Déplacements, missions	1200	Fonds Européens	
<b>Charges de personnel</b>		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>24000</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>24000</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>
5000	5000

Obligatoire :  
La subvention demandée à la CPA de 2500 € représente 10 % du total des produits hors contributions volontaires: (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à *Aix*  
Le 24/11/2014

Cachet de l'Association :



**COMITE DEPARTEMENTAL  
D'ORGANISATION DE LA FETE  
DE LA VIGNE ET DU VIN**  
Maison des Agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

9

DOSSIER N°	2015-313	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N °	118381	<b>04 février 2015</b>	<b>19 février 2015</b>	

<b>ENERGIE RENOUVELABLE PAR LA TRACTION ANIMALE (ERTA)</b>	
PRÉSIDENT	Monsieur Guy LENZI
SIÈGE	TRETS
OBJET DE L'ASSOCIATION	Créée en 2009, cette association a pour objet de promouvoir et développer la traction animale, en particulier le cheval de trait comme une source d'énergie renouvelable.
OBJET DE LA DEMANDE	<p>Devant le succès grandissant de son action « Les traits de l'espoir » menée en partenariat avec l'association « 1,2,3 soleil », l'association projette de renouveler pour la quatrième année consécutive cette manifestation dédiée aux enfants hospitalisés en soins ambulatoires de longue durée à l'Hôpital de la Timone à Marseille.</p> <p>Cette journée aura lieu le 12 mai 2015 au domaine du Moulin de l'Arc à Trets.</p> <p>L'association souhaite accueillir un plus grand nombre d'enfants que les années précédentes, afin qu'ils profitent d'une belle journée champêtre alliant balade en véhicules hippomobiles adaptés attelés par des chevaux lourds, ateliers de découverte du cheval de trait, déjeuner et promenade en famille.</p> <p>L'association estime qu'avec le support affectif qu'apporte la relation avec le cheval lourd, cette activité va aider l'enfant à retrouver confiance en soi et motivation, aussi bien que lui permettre de renouer avec ses rêves.</p>
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 2.000€ CG13 = 2.500 € COMMUNE DE TRETS = 1.000 € PARTENAIRES PRIVÉS = 1.000 €

<b>DONNEES FINANCIERES</b>			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	<b>9.800 €</b>	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	<b>5.100 €</b>
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	<b>2.500 €</b>	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	<b>2.000 €</b>
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	<b>500 €</b>	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	<b>1.000 €</b>
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	<b>5,10 %</b>	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	<b>19,61 %</b>
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	3.501 € AU 30/09/2014		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	20.180 € (arrêté au 30/09/2014)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131	<b>OUI</b>		
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation	<b>OUI</b>		

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**

**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année**  
**Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	12 avril 2015
Lieu(x) de réalisation	TRETS
Contenus et objectifs de l'action	Promenade et découverte du Cheval de Trait
Public(s) ciblé(s)	Enfants en longue maladie
Nombre de participants / exposants	environ 50 (encadrément compris)
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 jour, objet
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**  
**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année**  
**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	1700	Vente	
Prestations de services	500	Autres produits	800
Matières et fournitures	2200	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations	200	Etat (à détailler)	
Entretien	1200	Région (s)	2000
Assurances		Département (s)	2500
<b>Autres Services extérieurs</b>		Commune (s)	1000
Honoraires		<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	2500
Publicité	1300	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	2600	Fonds Européens	
<b>Charges de personnel</b>		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel		Partenaires	1000
<b>Autres frais généraux</b>	100		
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>9800</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>9800</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>
	2970
2970	2970

**Obligatoire :**  
 La subvention demandée à la CPA de 2500€ représente ..... 25,50 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à ..... Trets .....  
 Le 9 ..... 10 ..... 2014

Cachet de l'Association :

**ERTA**  
 Ass. Loi 1901  
 11 Av. Jean Jaurès

13530 TRETS  
 Tél. 06 09 34 53 12 - 06 64 27 56 29

9

DOSSIER N°	2015-315	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	3885	<b>04 février 2015</b>	<b>19 février 2015</b>	

<b>FEDERATION DE PROVENCE DU CHEVAL DE TRAIT (F.P.C.T.)</b>	
PRÉSIDENT	Monsieur Roger EMILIANI
SIÈGE	TRETS
OBJET DE L'ASSOCIATION	Créée en 2001, cette association a pour but d'encourager, encadrer, promouvoir, orienter, développer, animer, enseigner, coordonner et organiser les activités liées à tous les chevaux de trait
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation du National 2015 -Concours complet du cheval de trait qui se déroulera les 11 et 12 avril 2015 à Trets.  Cette manifestation, qui se veut être un trait d'union entre professionnels du cheval de trait, élus et grand public, réunira une soixantaine de participants et accueillera un public estimé à 10.000 personnes.
OBSERVATIONS	
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 5.000 €      CG 13 = 6.000 €      PARTENAIRES PRIVÉS = 500 €

<b>DONNEES FINANCIERES</b>			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	<b>21.500€</b>	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	<b>21.500 E</b>
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	<b>6.000 €</b>	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	<b>6.000 €</b>
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	<b>3.000 €</b>	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	<b>6.000 €</b>
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	<b>13,95 %</b>	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	<b>27,91 %</b>
MONTANT DE LA TRESORERIE	7.490 € au 30/09/2014		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	33.327 € (arrêté au 30/09/2014)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			<b>OUI</b>
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			<b>OUI</b>

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	11 et 12 avril 2015
Lieu(x) de réalisation	TRETS (13)
Contenus et objectifs de l'action	Le National 2015
Public(s) ciblé(s)	Tous Publics
Nombre de participants / exposants	60
Nombre de spectateurs / visiteurs	10 000
Durée de l'action	2 jours
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €) <i>Non déterminée à jour</i>

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	700	Vente	4000
Prestations de services	6900	Autres produits	
Matières et fournitures	2700	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations	1200	Etat (à détailler)	
Entretien	1300	Région (s)	5000
Assurances	300	Département (s)	6000
<b>Autres Services extérieurs</b>		Commune (s)	
Honoraires		<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	6000
Publicité	1700	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	6700		
<b>Charges de personnel</b>		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	500
<b>Autres frais généraux</b>		<i>partenaires, prises</i>	
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>21500</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>21500</b>

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	4320
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole	4320	Dons en nature	
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>4320</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>4320</b>

Obligatoire :  
La subvention demandée à la CPA de .. 6000 .. € représente ... 27,90 ... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à .. Trets .. Cachet de l'Association :  
Le 02/10/2014

Fédération de Provence du Cheval de Trait  
11 Avenue Jean Jaurès  
13530 TRETS  
Tél. 04 42 37 55 33  
Fax 09 63 19 45 84

DOSSIER N°	2015-331	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	2599	<b>04 février 2015</b>	<b>19 février 2015</b>	

### MIMET EN FETE

PRÉSIDENT	Monsieur Gérard DURANT
SIÈGE	MIMET
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 2010 a pour but l'organisation et la gestion des fêtes et festivités sur la commune de Mimet, ainsi que l'animation du village.
OBJET DE LA DEMANDE	<p>L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de la 25ème « Foire aux miels, Gastronomie et Artisanat », le 18 octobre 2015 à Mimet. Elle regroupera une cinquantaine d'exposants, dont 50% d'apiculteurs.</p> <p>Diverses animations y seront proposées aux visiteurs, dont le nombre est estimé à environ 1500 personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 conférences à la Salle des Fêtes sur l'extraction de miel</li> <li>▪ 1 exposition à la Salle des Fêtes sur la vie des abeilles</li> <li>▪ 1 démonstration d'extraction de miels</li> <li>▪ 1 concours des meilleurs miels (analyse physicochimique et gustative)</li> <li>▪ 1 jeu de piste pour les enfants sur le thème apicole</li> </ul>
AUTRES PARTENAIRES	COMMUNE DE MIMET = 1.000 €

### DONNEES FINANCIERES

BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	<b>3.650 €</b>	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	<b>4.200 €</b>
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	<b>1.000 €</b>	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	<b>1.500 €</b>
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	<b>1.000 €</b>	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	<b>1.000 €</b>
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	<b>27,40 %</b>	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	<b>23,81 %</b>
OBSERVATIONS	A noter que l'association a également déposé une demande de subvention de 12.000 € auprès du service de la Culture (Festival de théâtre)		
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	1.202 € au 15/11/2014		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	57.246 € (arrêté au 15/11/2014)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			<b>OUI</b>
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			<b>OUI</b>

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**  
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	18 OCTOBRE 2015
Lieu(x) de réalisation	Centre Village MIMET
Contenus et objectifs de l'action	Faire connaître le monde apicole
Public(s) ciblé(s)	Tous publics
Nombre de participants / exposants	50 exposants + conférenciers
Nombre de spectateurs / visiteurs	~ 1500
Durée de l'action	1 journée
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**  
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année  
**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	1500	Vente	800
Prestations de services		Autres produits	450
Matières et fournitures	800	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	150	Département (s)	
<b>Autres Services extérieurs</b>		Commune (s) Mimet	1000
Honoraires	200	Communauté du Pays d'Aix	1000
Publicité	500	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	500	Fonds Européens	
<b>Charges de personnel</b>		Emplois Aïdés (ex CNASEA)	
Salaires bruts		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel		Auto-financement	400
<b>Autres frais généraux</b>			
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>3650</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>3650</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>
	1500
1500	1500

**Obligatoire :**  
La subvention demandée à la CPA de 1000 € représente 27,4 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100 = 27,4 %  
ASS. MIMET EN FÊTE

Fait à Mimet, le 15/08/2014  
Cachet de l'Association :

Mairie de Mimet - 13105 MIMET  
Tél. 04 42 61 07 06  
mimetenfete@free.fr  
SIRET 439 724 246 00012

9

DOSSIER N°	2015-416	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	5276	<b>04 février 2015</b>	<b>19 février 2015</b>	

### LES CABRETTES

PRÉSIDENT	Madame Christine GIRARD		
SIÈGE	ROGNES		
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 2003 a pour but de développer et promouvoir les races caprines et les métiers qui s'y rapportent.		
OBJET DE LA DEMANDE	<p>L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de la « 19<sup>ème</sup> Fête de la Chèvre » le 12 avril 2015 à Rognes.</p> <p>Cette année, à l'occasion de cette manifestation, l'association accentuera ses activités et ateliers vers « la différence » avec une ouverture sur des activités intergénérationnelles, sur les relations avec le monde du handicap grâce au partenariat avec « Tourisme et Handicap ».</p> <p>Elle reconduira l'atelier de cuisine animé par un membre de la Fédération Française de Cuisine installé dans un espace privilégié pour permettre aux nombreux visiteurs d'assister au cours et de profiter des conseils prodigués.</p> <p>De nombreux autres ateliers et animations gratuits seront par ailleurs proposés au public estimé à 5000 visiteurs.</p> <p>Les exposants, chevriers pour la plupart, échangeront sur leur métier et proposeront leurs produits.</p>		
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 1.200 €	CG13 = 1.200 €	COMMUNE DE ROGNES = 500 €

### DONNEES FINANCIERES

BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	<b>6.500 €</b>	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	<b>6.060 €</b>
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	<b>1.200 €</b>	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	<b>1.200 €</b>
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	<b>1.200 €</b>	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	<b>1.200 €</b>
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	<b>18,46 %</b>	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	<b>19,80 %</b>
MONTANT DE LA TRESORERIE			
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	6783 € au 31/12/2014		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			<b>OUI</b>
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			<b>OUI</b>

# Budget Fête de la Chèvre du 12 avril 2015

<b>Charges</b>	<b>Recettes</b>
Matériel (vaisselle plastiqu	Vente livrets cuisine
100,00	50,00
Fournitures administr.	Recette tombola, buvette
50,00	1400,00
Matières pour ateliers	Subv Cons Régional
400,00	1200,00
Prime d'assurance	Subv CAPAix
160,00	1200,00
Locations froid	Subv Cons Gal 13
200,00	1200,00
Vétérinaire	Subv Mairie Rognes
60,00	500,00
Animation Musicale	Adhésions Membres
1100,00	50,00
Animation Calèche	Adhésions Exposants
600,00	800,00
Animation Jeux	Produits financiers
720,00	100,00
Animation Contes	
1200,00	
Animation Manège	
450,00	
Animation chef cuisine	
200,00	
Animation maquillage	
250,00	
Pub, affiches, calicot...	
150,00	
Réception	
800,00	
Frais postaux	
60,00	
<b>6500,00</b>	<b>6500,00</b>

Certifié conforme,

La trésorière

La présidente



DOSSIER N°	2015-410	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	109033	04 février 2015	19 février 2015	

<b>COMITE DE LA FETE DES VINS DES COTEAUX D'AIX-EN-PROVENCE</b>	
PRÉSIDENT	Monsieur Eric DAVIN
SIÈGE	ROGNES
OBJET DE L'ASSOCIATION	L'association créée en 1998 a pour but la promotion des vins des Côteaux d'Aix-en-Provence
OBJET DE LA DEMANDE	<p>L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de la 31<sup>ème</sup> édition de la « Fête des vins », qui se tiendra le 7 juin 2015 à Rognes et dont le but est la promotion de l'appellation des vins « AOP Coteaux d'Aix-en-Provence ».</p> <p>Une trentaine de producteurs des Côteaux d'Aix-en-Provence et une vingtaine d'exposants proposant des produits gastronomiques provençaux se tiendront à la disposition des 8000 visiteurs attendus pour la dégustation et la vente de leurs produits.</p> <p>De nombreuses nouveautés ont été programmées pour cette 31<sup>ème</sup> édition, avec la présence d'un tonnelier, d'une pépinière viticole avec présentation des cépages de la région, d'une initiation à la dégustation animée par un œnologue, d'un espace vigneron où tous les vins des exposants seront regroupés, d'un stand de matériel viticole...</p> <p>La traditionnelle participation des Echansons du Roy René, l'animation musicale dans la rue, les jeux en bois pour enfants et le repas à l'ombre des platanes seront maintenus.</p> <p>En fin de journée, une tombola sera organisée par le Comité de la Fête des Vins, avec comme premier prix le poids du gagnant en vin.</p>
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 2.500 € CG13 = 1.500 € COMMUNE DE ROGNES = 3.000 € PARTENAIRES PRIVES = 3.300 €

<b>DONNEES FINANCIERES</b>			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	<b>20.400 €</b>	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	<b>16.900 €</b>
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	<b>4.000 €</b>	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	<b>4.000 €</b>
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	<b>2.700 €</b>	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	<b>2.500 €</b>
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	<b>13,24 %</b>	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	<b>14,79 %</b>
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	3.611 € au 31/12/2014		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	20.438 € (arrêté au 31/12/2014)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			<b>OUI</b>
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			<b>OUI</b>

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Dimanche 7 Juin 2015
Lieu(x) de réalisation	Centre du village
Contenus et objectifs de l'action	Fête des vins, Promotion AOP Coteaux d'Aix
Public(s) ciblé(s)	Grand public
Nombre de participants / exposants	50
Nombre de spectateurs / visiteurs	8000
Durée de l'action	1 jour
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année  
DÉPENSES = RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	3000	Vente	2000
Prestations de services	5000	Autres produits	4000
Matières et fournitures	100	Cotisations	100
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations	3500	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	PACA 2500
Assurances		Département (s)	66-13 4500
<b>Autres Services extérieurs</b>		Commune (s)	Rognes 3000
Honoraires		<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	4000
Publicité	8500	Organismes sociaux (à détailler)	300
Déplacements, missions	200	..... CREA Agricole	3000
<b>Charges de personnel</b>		..... C.M.P.	
Salaires bruts		Fonds Européens	
Autres charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
<b>Autres frais généraux</b>		Autres recettes attendues (à détailler)	
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>20400</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>20400</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 4.000 € représente 19,60 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à... Rognes... Cachet de l'Association :  
Le 20.../...11.../...14...



DOSSIER N°	2015-381	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	110764	<b>04 février 2015</b>	<b>19 février 2015</b>	

<b>LES MILLES ANIMATIONS</b>	
PRÉSIDENT	Monsieur Francis LECLERCQ
SIÈGE	LES MILLES
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 2005 a pour but d'organiser avec d'autres associations ou seule plusieurs manifestations pour animer le village des Milles (transhumance, vide-grenier, lotos, Fête de la Musique, forums associations, repas et bal du 14 juillet, Fête votive...), toujours dans un but social.
OBJET DE LA DEMANDE	<p>L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de la « Transhumance provençale des Milles », qui se tiendra le 17 mai 2015 dans le village des Milles.</p> <p>L'objet de cette manifestation ouverte à tout public :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evocation des transhumances d'antan : le village sera traversé par un troupeau d'environ 800 moutons accompagnés par des bergers et des chiens de bergers</li> <li>▪ Promotion des activités liées à l'agriculture, non seulement le savoir-faire des producteurs et agriculteurs, mais également celui des artisans ayant des activités liées à la ruralité</li> <li>▪ Valorisation de l'hébergement touristique et rural</li> </ul> <p>Elle se déroulera comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Traversée du village par les troupeaux et par l'ensemble des participants : cavaliers, chevriers, âniers, groupes folkloriques provençaux</li> <li>➤ Bénédiction à la chapelle du « Serre »</li> <li>➤ Journée champêtre sur les rives de l'Arc, animations, bal</li> </ul>
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 1.500 €

<b>DONNEES FINANCIERES</b>			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	<b>8.000 €</b>	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	<b>8.000 €</b>
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	<b>3.000 €</b>	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	<b>3.000 €</b>
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	<b>1.000 €</b>	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	<b>0 €</b>
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	<b>12,50 %</b>	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	<b>%</b>
MONTANT DE LA TRESORERIE	12.389 € au 30/09/2014		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	22.764 € (arrêté au 30/09/2014)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			<b>OUI</b>
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			<b>OUI</b>

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015**

**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**

**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année**  
**Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association**

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	17 MAI 2015
Lieu(x) de réalisation	LES MILLES
Contenus et objectifs de l'action	TRANSHUMANCE PROVENCALE
Public(s) ciblé(s)	TOUS PUBLICS
Nombre de participants / exposants	≈ 20
Nombre de spectateurs / visiteurs	≈ 4 à 500
Durée de l'action	1 JOURNÉE
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : ..... €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015**

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

**DÉPENSES = RECETTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	2940	Vente	3500
Prestations de services	3600	Autres produits	
Matières et fournitures	200	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations	280	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	1500
Assurances	100	Département (s)	<del>15</del>
<b>Autres Services extérieurs</b>		Commune (s)	
Honoraires		<b>Communauté du Pays d'Alx</b>	3000
Publicité	600	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
<b>Charges de personnel</b>		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
<b>Autres frais généraux</b> SALEM	280		
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>8000</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>8000</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 3000.€ représente 37,5 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à LES MILLES Cachet de l'Association :

Le 24/11/2014

*[Signature]*

**Les Milles Animations**  
**Maison des Associations**  
**Avenue Roger Chaudon**  
**13290 Les Milles**

DOSSIER N°	2015-437	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	4910	<b>04 février 2015</b>	<b>19 février 2015</b>	

<b>COMITE DES FETES DE ROGNES</b>	
PRÉSIDENT	Madame Cristelle BARD
SIÈGE	ROGNES
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 1996 a pour but de mettre en oeuvre la politique municipale de Rognes en ce qui concerne les manifestations sportives, festives, gastronomiques et culturelles.
OBJET DE LA DEMANDE	<p>L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation logistique et administrative, dont elle se chargera pour la première fois, de la 14ème « Fête de la Courge », le 1<sup>er</sup> novembre 2015. Les années précédentes, cette manifestation était organisée par la Mairie, par le biais de l'Office de Tourisme et de ses bénévoles.</p> <p>Ce marché regroupera une trentaine d'exposants tous en lien avec les cucurbitacées dans le centre du village et accueillera un public estimé à 5000 visiteurs sur la journée. Un point buvette et restauration sera présent sur le lieu de la manifestation animée par des professionnels.</p> <p>L'association prévoit également des jeux pour enfants, ainsi qu'une tombola payante avec à la clé des lots gastronomiques.</p>
AUTRES PARTENAIRES	COMMUNE DE ROGNES = 1.000 €    PARTENAIRES PRIVES = 400 €

<b>DONNEES FINANCIERES</b>			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	<b>5.800 €</b>	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	<b>0 €</b>
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	<b>2.000 €</b>	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	<b>0 €</b>
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	<b>1.000 €</b>	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	<b>0 €</b>
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	<b>17,24 %</b>	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	<b>0 %</b>
OBSERVATIONS	<p>A noter que l'association a également déposé une demande de subvention auprès de deux autres services de la CPA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le service des Sports pour 1.500 € (La foulée du Foussa)</li> <li>▪ Le service de la Culture pour 9.800 € (Festival « Carrières en Rognes »)</li> </ul>		
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	14.670 € au 31/12/2014		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	49.662 € (arrêté au 15/11/2014)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			<b>OUI</b>
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			<b>NON</b>

**Budget de l'action ou de la manifestation 2015**

Nom Association :

COMITE DES FETES DE ROGNES

Lieu(x) de réalisation	ROGNES
Contenus et objectifs de l'action	MARCHE DE LA COURGE
Public(s) ciblé(s)	
Nombre de participants / exposants	30
Nombre de spectateurs / visiteurs	5000
Durée de l'action	
Entrées payantes	non
Inscriptions payantes	oui (montant de l'inscription : de 30€ à 150 €)

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	2 000,00 €	Vente	
Prestations de services	1 500,00 €	Autres produits	800,00 €
Matières et fournitures	300,00 €	Cotisations	2 000,00 €
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	1 000,00 €
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	2 000,00 €
Publicité	2 000,00 €	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		CREDIT AGRICOLE	
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>5 800,00 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>5 800,00 €</b>

DOSSIER N°	2015-438	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	4910	<b>04 février 2015</b>	<b>19 février 2015</b>	

<b>COMITE DES FETES DE ROGNES</b>	
PRÉSIDENT	Madame Cristelle BARD
SIÈGE	ROGNES
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 1996 a pour but de mettre en oeuvre la politique municipale de Rognes en ce qui concerne les manifestations sportives, festives, gastronomiques et culturelles.
OBJET DE LA DEMANDE	<p>L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation du 27ème « Grand marché Truffes et Gastronomie » qui se déroulera à Rognes le 20 décembre 2015.</p> <p>Autour du diamant noir, la gastronomie trouvera naturellement sa place avec de vrais produits régionaux et artisanaux issus des fermes et des moulins proposés par 130 exposants venus de toutes les régions, dont une vingtaine de trufficulteurs.</p> <p>Tout au long de la journée, des brouillades aux truffes seront proposées sur le marché.</p> <p>Une ferme pédagogique sera ouverte à tous pour le plus grand bonheur des petits et des grands et contribuera à la magie de Noël.</p> <p>A noter également le tirage de la tombola qui proposera aux gagnants des lots tournant autour de la truffe et de la gastronomie régionale.</p> <p>Le nombre de visiteurs attendus est estimé à 17.000 personnes environ.</p>
AUTRES PARTENAIRES	COMMUNE DE ROGNES = 2.000 €    PARTENAIRES PRIVÉS = 400 €

<b>DONNEES FINANCIERES</b>			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	<b>19.000 €</b>	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	<b>15.750 €</b>
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	<b>5.000 €</b>	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	<b>5.000 €</b>
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	<b>5.000 €</b>	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	<b>5.000 €</b>
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	<b>26,32 %</b>	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	<b>31,75 %</b>
OBSERVATIONS	<p>A noter que l'association a également déposé une demande de subvention auprès de deux autres services de la CPA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le service des Sports pour 1.500 € (La foulée du Foussa)</li> <li>▪ Le service de la Culture pour 9.800 € (Festival « Carrières en Rognes »)</li> </ul>		
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	14.670 € au 31/12/2014		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	49.662 € (arrêté au 15/11/2014)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			<b>OUI</b>
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			<b>OUI</b>

**Budget de l'action ou de la manifestation 2015**

Nom Association :

COMITE DES FETES DE ROGNES

Lieu(x) de réalisation	ROGNES
Contenus et objectifs de l'action	MARCHE DE LA TRUFFE ET GASTRONOMIE
Public(s) ciblé(s)	
Nombre de participants / exposants	150
Nombre de spectateurs / visiteurs	17000
Durée de l'action	
Entrées payantes	non
Inscriptions payantes	oui (montant de l'inscription : de 50€ à 150 €)

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	4 500,00 €	Vente	
Prestations de services	3 900,00 €	Autres produits	1 100,00 €
Matières et fournitures		Coïncidences	10 500,00 €
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
		.....	
Entretien		Région (s)	
		.....	
Assurances		Département (s)	
		.....	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	2 000,00 €
		.....	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	5 000,00 €
		.....	
Publicité	6 500,00 €	Organismes sociaux (à détailler)	400,00 €
		CREDIT AGRICOLE	
		.....	
Déplacements, missions			
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
		.....	
Autres frais généraux	4 100,00 €	.....	
		.....	
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>19 000,00 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>19 000,00 €</b>

**OBJET : Développement économique et emploi - Agriculture - Attribution de subventions aux associations à caractère agricole**

---

VU la délibération n°2014\_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



20 FEV. 2015